

ACCÈS

Centre de Congrès Prouvé

1 Place de la République
54000 Nancy

Adresse et coordonnées GPS

8-10 Boulevard Joffre
54000 Nancy
NS 48°41'18.755
EW 6°10'37.834

Situé en plein centre-ville de Nancy, le Centre de Congrès Prouvé est facilement accessible par tous les modes de transport.

En train : gare TGV de Nancy. Trains directs : à 1h30 de Paris Est et Luxembourg Ville. Gare Lorraine TGV (à 37 km de Nancy, navettes à disposition).

En transports en commun : Bus lignes 11 à 14, arrêt «Nancy Centre de Congrès Prouvé» (terminus). Tramway ligne 1 arrêt «Nancy Gare». Toutes lignes de bus desservant la gare SNCF.

En voiture : par autoroutes A31 (Luxembourg/Dijon).
Parking public de 455 places

En avion : aéroport de Metz-Nancy Lorraine, navette à disposition (30 min environ de la gare de Nancy).

Hébergements : listes des hôtels et chambres d'hôtes disponibles auprès de l'Office de Tourisme de Nancy, place Stanislas 54000 Nancy - 03 83 35 22 41 ou [en ligne](#)

RENSEIGNEMENTS

Techniques : Cerema Est - Rémy CLAVERIE : remy.clavierie@cerema.fr - 03 83 18 31 44

Logistiques : Cerema Est - Liliane GUELFY : liliane.guelfy@cerema.fr - 03 87 20 43 03

Date limite d'inscription : **15 septembre 2017** - [Inscription gratuite en ligne](#) : cliquez [ici](#)

Le déjeuner est offert par l'organisateur.

En raison des capacités d'accueil de l'auditorium, le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront traitées au fur et à mesure de leur réception.

Crédits photographiques : Cerema Est, Agence Française pour la Biodiversité, Centre de Congrès Prouvé et Ville de Nancy



COLLOQUE NATIONAL

LES BASSINS D'ORAGE

Sur les systèmes d'assainissement unitaires

NANCY, Mardi 10 octobre 2017
Centre de Congrès Prouvé, Auditorium



Cerema Est

MARDI 10 OCTOBRE

09 h 00 Accueil des participants

09 h 30 Ouverture du Colloque

Mots de bienvenue de Jacques LE BERRE - Directeur du Cerema Est
et Christophe AUBEL - Directeur de l'Agence Française pour la Biodiversité

Introduction : La place des bassins d'orage dans la politique de temps de pluie en France

Séquence 1 - Panorama des bassins d'orage en France

10 h 00 Qu'est-ce qu'un bassin d'orage ? Vocabulaires et typologies

10 h 20 Tentative de recensement et de caractérisation du parc français des bassins d'orage
Témoignage de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

10 h 50 Echanges et discussions

Séquence 2 - La vie d'un bassin d'orage : études et exploitations

11 h 00 Introduction sur les méthodes et outils du retour d'expérience
Témoignage d'un maître d'ouvrage
Les partis-pris de conception et les méthodes de dimensionnement
L'exploitation et l'entretien

12 h 10 Echanges et discussions

12 h 30 Déjeuner sur place

Séquence 3 - La vie d'un bassin d'orage : fonctionnements et coûts

13 h 30 Témoignages de deux collectivités territoriales
Que nous apprend la météorologie sur le fonctionnement des bassins d'orage ?
Retour d'expérience sur les coûts

14 h 40 Echanges et discussions

Séquence 4 - Table ronde - Quelles places pour les bassins d'orage dans les politiques publiques à venir ?

15 h 15 Quelles préconisations sur les conceptions et les exploitations des bassins d'orage ?
Quelle place pour les bassins d'orages dans les politiques locales ?
Témoignage d' élu local intégrateur et décideur
Témoignage autour des pratiques à l'étranger

16 h 35 Conclusion et fin de la journée

COLLOQUE NATIONAL

LES BASSINS D'ORAGE

Sur les systèmes d'assainissement unitaires

UNE PROBLEMATIQUE LOCALE FORTE

Depuis les années 1970, les bassins d'orage se sont progressivement imposés comme une solution technique privilégiée pour optimiser le fonctionnement des systèmes d'assainissement unitaires par temps de pluie.

Les récentes exigences françaises sur les rejets de temps de pluie renforcent l'intérêt des collectivités et des gestionnaires pour ce type d'ouvrages.

Avec le soutien de l'Agence Française pour la Biodiversité et du Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Cerema a conduit un important travail de retour d'expériences au niveau national, à l'attention des différents acteurs locaux concernés par ces ouvrages.

Celui-ci s'appuie sur des éléments issus de la littérature, sur des données mises à disposition par les Agences de l'eau, ainsi que sur des enquêtes auprès de maîtres d'ouvrages et d'exploitants. Les enseignements et conclusions de ce travail seront présentés et débattus le mardi 10 octobre 2017 au Centre de Congrès de Nancy, dans le cadre d'une journée de restitution et d'échanges.

